

LA SÉCURITÉ SUR LES PENTES

La station Ski Vorlage s'engage à offrir un environnement sécuritaire et amusant pour toute la clientèle, et les groupes scolaires ne font pas exception. Nous respectons les normes de sécurité de l'industrie fournies par l'Association des stations de ski du Québec http://www.maneige.com, la Ontario Snow Resorts Association www.msaa.org, lesquelles se concentrent sur les activités alpines permises sur les pentes. On recommande de rester sur le terrain qui répond à votre niveau d'habileté et de respecter le Code de conduit en montagne.

Le code de conduite en montagne

Le code a été adopté en vertu de la *Loi sur la sécurité dans les sports*. Le présent code s'applique à toutes les personnes qui pratiquent un sport de neige.

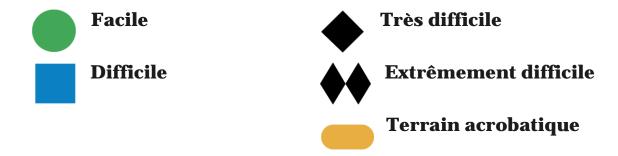
- 1. Conservez la maîtrise de votre vitesse et de votre direction. Assurez-vous d'être en mesure d'arrêter et d'éviter toute personne ou obstacle.
- 2. Cédez la priorité aux personnes en aval (plus bas) et empruntez une direction qui assure leur sécurité.
- 3. Arrêtez dans une piste uniquement si vous êtes visible des personnes en amont (plus haut) et si vous n'obstruez pas la piste.
- 4. Cédez le passage aux personnes en amont (plus haut) lorsque vous vous engagez dans une piste de même qu'aux intersections.
- 5. Si vous êtes impliqué dans un accident ou en êtes témoin, demeurez sur les lieux et identifiezvous à un secouriste.
- 6. Utilisez et portez en tout temps un système approprié de rétention de votre équipement.
- 7. N'utilisez pas les remontées mécaniques et les pistes si vous êtes sous l'influence de drogues ou d'alcool.
- 8. Respectez toute signalisation et avertissement et ne vous aventurez jamais hors piste ou sur des pistes fermées.

Il existe des risques inhérents que l'usage de bon sens et de prudence peuvent aider à diminuer. Peu importe la façon choisie d'utiliser les pentes, soyez toujours courtois envers les autres. Respectez le code ci-dessus et partagez avec les autres la responsabilité que comporte une magnifique expérience en plein air.

Vous devez respecter toute autre règle et signalisation affichés ou autrement indiqués par la station. Respectez le code. Soyez vigilants. C'est votre responsabilité!

La signalisation sur les pistes

Les symboles de couleur affichés près des pistes sont la clé pour bien apprécier vos premières journées sur les pentes. Leur forme et leur couleur indiquent le niveau de difficulté de la piste.



La sécurité par rapport aux remontées

Le site Web http://www.kidsonlifts.org comprend une FAQ et des conseils de sécurité sur la façon de monter, de voyager et de descendre à bord des remontées, en plus des conseils généraux sur le ski et le surf, des pages à colorier pour enfants, des messages d'intérêt public, et plus encore.

L'utilisation des pentes

Pendant la saison d'exploitation hivernale, les invités ne peuvent faire de l'escalade, de la raquette ou voyager en amont sur les pistes de ski. Le toboggan et la glissade sont aussi interdits. La présente politique protège tous les skieurs et les planchistes. Pour utiliser les remontées et les pentes, vous devez avoir un billet de remontée ou un laissez-passer saisonnier.

Il existe des sentiers de pédestres à proximité (certains sont à l'arrière des pentes de ski) qui conviennent tant à l'utilisation en hiver qu'en été. http://www.wakefieldensemble.org/wakefieldensemb

Les casques

Nous recommandons fortement le port du casque à tous nos clients. Dans le cas des excursions scolaires, le port du casque est obligatoire. Cela peut réduire le risque et la gravité de certains traumatismes crâniens, mais la meilleure protection consiste à connaître et à respecter vos limites. L'Association des stations de ski du Québec, www.maneige.com, offre des ressources supplémentaires au sujet des casques. Vous pouvez aussi vérifier la sécurité des casques à http://www.myhelmet.ca.

La sécurité relative aux leçons

La station Vorlage vise à offrir aux élèves une expérience amusante et sécuritaire. Des moniteurs certifiés offrent les leçons conformément aux méthodes de l'Alliance des moniteurs de ski du Canada (AMSC) et de l'Association canadienne des moniteurs de surf des neiges (ACMS). Nous respectons également les lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario (Ophea) et celles de la Ontario School Boards' Insurance Exchange (OSBIE).

Bien que le niveau d'habileté de l'élève ait été précisé par les parents et/ou l'élève, ce seront les moniteurs de Vorlage qui détermineront la pertinence de ce niveau. Une évaluation de l'habileté peut changer le placement d'un participant. Lors des visites de retour, les élèves devraient faire partie du même groupe que celui de la visite précédente, à moins qu'un moniteur de Vorlage ne les avise de changer de groupe. Les superviseurs, chaperons, bénévoles, devraient être disponibles selon les ratios recommandés (Ophea), surtout pour aider les élèves à monter à bord ou à descendre des remontées les premières fois.

Nous tentons d'offrir des leçons à tous les élèves à la fois, cependant il est possible que dans le cas d'un groupe scolaire important, les élèves de niveau débutant et novice reçoivent leur leçon en premier et que les élèves de niveau intermédiaire et avancé reçoivent leur leçon par la suite.

Une fois les leçons terminées, les élèves sont responsables de mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Plusieurs écoles reviendront à Vorlage lors d'excursions répétées avec les mêmes élèves, ce qui représente la meilleure façon de s'améliorer.